



**PREFECTURE
DE PARIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°75-2025-396

PUBLIÉ LE 4 JUILLET 2025

Sommaire

Cour administrative d'appel de Paris /

75-2025-06-26-00030 - Arrêté JCCT-60 du 26 juin 2025 portant nomination d'assesseurs de la section des assurances sociales de la chambre disciplinaire de première instance de l'Ordre des chirurgiens-dentistes d'Île-de-France (2 pages)

Page 3

Cour administrative d'appel de Paris

75-2025-06-26-00030

Arrêté JCCT-60 du 26 juin 2025 portant
nomination d'assesseurs de la section des
assurances sociales de la chambre disciplinaire
de première instance de l'Ordre des
chirurgiens-dentistes d'Île-de-France

Arrêté JCCT-60 du 26 juin 2025

portant nomination d'assesseurs de la section des assurances sociales de la chambre disciplinaire de première instance de l'Ordre des chirurgiens-dentistes d'Île-de-France

La conseillère d'Etat,
Présidente de la Cour administrative d'appel de Paris

Vu le code de la sécurité sociale, notamment ses articles R. 145-5 et R. 145-9 ;

Vu la lettre du 6 juin 2025 par laquelle la présidente du Conseil régional de l'Ordre des chirurgiens-dentistes d'Île-de-France a transmis à la Cour ses propositions pour la désignation d'assesseurs titulaires et suppléants appelés à siéger à la section des assurances sociales de la chambre disciplinaire de première instance de cet ordre ;

ARRÊTE :

Article 1^{er} : Sont nommés assesseurs titulaires de la section des assurances sociales de la chambre disciplinaire de première instance de l'Ordre des chirurgiens-dentistes d'Île-de-France, en qualité de représentants de cet ordre, M. Eric BONTE et M. Olivier MARTIN-CLERC, chirurgiens-dentistes.

Article 2 : Sont nommés assesseurs suppléants de la section des assurances sociales de la chambre disciplinaire de première instance de l'Ordre des chirurgiens-dentistes d'Île-de-France, en qualité de représentants de cet ordre, Mme Hélène MARTINEZ-SALOMÉ, M. Laurent PINTO, Mme Stéphanie DAO et Mme Noémi SCHLUSSELBERG, chirurgiens-dentistes.

../...

../...

Article 3 : Le présent arrêté sera notifié au président du Conseil régional de l'Ordre des chirurgiens-dentistes d'Île-de-France, au président de la section des assurances sociales de la chambre disciplinaire de première instance de cet ordre, à M. Eric BONTE, M. Olivier MARTIN-CLERC, Mme Stéphanie DAO, Mme Hélène MARTINEZ-SALOMÉ, M. Laurent PINTO et Mme Noémi SCHLUSSELBERG, chirurgiens-dentistes.

Article 4 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Île-de-France.

Fait à Paris, le 26 juin 2025

SIGNÉ

Pascale FOMBEUR